

Procès-verbal Assemblée Générale

-MUZIK'APP-

Le vendredi 16 octobre 2020, à Apprieu, les membres de l'association MUZIK'APP se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

En la présence de Mme COLUSSI Conseillère Départementale.

Sur les 10 membres, étaient présentes les personnes suivantes :

- *Yann Hebert, président, 6 chemin des 4 routes 38690 Châbons
- *Thomas Chol, vice-président, 110 route de Chartreuse 38690 Le Grand Lempis
- *Guy Mounac, trésorier, 525 chemin du Devey 38960 OYEU
- *Sylvie Loconte, vice-trésorière 193 route de Lyon 38140 Apprieu
- *Laurence Colin, secrétaire, 10 route du Rivier 38140 APPRIEU
- *Céline Fournier, vice-secrétaire, 52 chemin de la Charrière 38690 COLOMBE
- *Philippe Bluteau, Jean Louis Blanchard (chargé de l'intendance), Anne Borello:
membres du CA
- *Katia Rey, intervenante
- *Frédéric Colin, intervenant

Excusé : Julien Termoz, adjoint à la vie associative

M. Yann HEBERT est nommé président de séance, Mme Céline FOURNIER secrétaire de séance.

Le vice président rappelle l'ordre du jour :

- Présentation du bilan moral et financier
- Présentation des manifestations passées
- Retour sur le contexte lié à la crise sanitaire
- Remerciements
- Présentation des changements prévus sur 2020/2021
- Démissions et Élections des nouveaux membres du CA puis du bureau.

Présentation du bilan moral et financier :

Bilan des inscriptions : 106 élèves.

Pour un total de 97 familles, dont 23 élèves extérieurs à Apprieu.

Répartis comme ci-dessous :

Élèves par activité : 101

- Piano : 29
- Guitare collectif : 9
- Guitare individuel : 16
- Clarinette et sax : 9
- Batterie : 17
- AMEL : (Ateliers de Musiques Actuelles)
 - Workshop 1 : 6
 - Workshop 2 : 7
 - Workshop 3 : 5
- Eveil Musical : 6
- Chorale des enfants : 5
- Chant: 3
- Rencontres accordéon
- Stage MAO

Bilan Financier :

COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2019/2020					
CHARGES			PRODUITS		
6061	Achats divers nourriture/boisson	109,17	7080	Recette diverses = MUZIK BROC	317,1
6064	Achat divers petit matériel et consommables	- €	7090	Prestation aux collectivités et association (la fee ve	500,00 €
6070	Achat de matériel	2 316,00 €	7410	Subvention Crédit mutuel	- €
6080	Achat pour activité	100,00 €	7420	Subvention Conseil départemental	0
6090	Fournitures de bureau	122,17 €	7430	Subvention Mairie Apprieu	1 534,00 €
6130	Location de matériel	0	7440	Subvention CAF	- €
6160	Assurances MAIF	196,77 €	7450	Subvention Conseil Général FDM	0
6170	UDAI	46,00 €	7460	Subvention Mairie Chabons	0
6220	Rémunérations intervenants Ext	- €	7560	Cotisations activités régulières	48 797,30 €
6221	Rémunération PS 38	13 972,55 €	7470	Subvention	- €
6222	Rémunération BRUNO HOG	3 456,00 €	7480	Subvention region plan fanfare	646,00 €
6223	Rémunération TC HOOKAR	10 960,00 €	7650	Escomptes obtenus sur frais bancaires	0
6224	Rémunération Fred Colin	15 295,00 €	7562	Prestation aux collectivités et association	0
6225	Rémunération Emilie	1 995,00 €	7620	Interet livret bleu	154,38 €
6226	Rémunération PIXIE DUST	830,00 €			
6230	Publicité publication	- €			
6280	site INTERNET	119,61 €			
6285	Communication / Informations	- €			
6290	Frais Postaux et Télécommunications	23,28 €			
6291	Services bancaires et assimilés	129,17 €			
6293	commission ANCV	41,25 €			
6292	Charges externes diverses + fond de c	140,00 €			
6510	Redevances SACEM	- €			
6560	Remboursement Activités	595,00 €			
TOTAL DES CHARGES		50 446,97 €	TOTAL DES PRODUITS		51 948,78 €

Le bilan est plutôt positif cette année malgré le contexte du confinement, grâce:

- Au soutien de la Mairie (subvention)
- Aux aides par profession sport 38.
- Aux dons du chèque de participation (800 Euros)

Achat de matériel cette année (2316 Euros d'investissement), dont une partie subventionnée par le « plan fanfare » de la région.

L'association garde toujours la volonté de poursuivre une politique d'accessibilité aux cours via notre abondement de 50€ sur le prix de l'activité. et les rabais de 5 et 10% en fonction du nombre d'activité, mais une légère hausse de certain tarif pour réduire les déficits.

Evénements de l'année:

Muzik'broc (3ème édition)
Animation à la fée verte (le Grand Lemps)
Préparation et vente de Crêpes pour le Téléthon
Intervention musicale pour les voeux du Maire
Concert pour le don du sang
Goûter de Noël

Le karaoké live et la fête de la musique ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

Contexte lié à la crise sanitaire:

Nous remercions les intervenants qui ont su s'adapter à la crise sanitaire (cours en distanciel, proposition de rattrapages...), et leur implication dans les différentes manifestations qui ont dû être annulées (karaoké notamment) et qui demandent des heures de préparation, bénévolement.

Un protocole sanitaire à été mis en place pour chaque salle.

Retour sur les valeurs de l'association:

Se faire plaisir en jouant de la musique, sans esprit de compétition et de performance

Remerciements:

Un remerciement aux Financeurs: Mairie d'Apprieu, le Département

Un remerciement particulier à Christine qui encadre bénévolement la chorale pour enfants.

Remerciements pour les membres du CA pour leur implication

Remerciements à tous les bénévoles: "sans bénévoles, pas d'association".

Remerciement également à la Fée verte qui sollicite Musik' App pour des animations musicales diverses

Quels changements pour 2020/2021:

Renforcement de l'offre envers la jeunesse (avec des cours d'éveil musical dès 3 mois et chant enfants, chorale adultes, cours de MAO).

112 élèves pour 91 familles cette année (30 à 40 % de baisse de fréquentation).

Retours de familles qui ne se sont pas ré-inscrites par soucis financiers ou/et du fait de la suppression des paiements en 6 fois.

La crise sanitaire freine à s'engager et à se projeter sur l'année.

Concert du cyclo cross à Montferrat.

Travail avec la Mairie pour transformer la fête de la musique en festival sur 2 jours, en y associant d'autres associations locales.

Recherche de personnes qui seraient motivées pour développer une web radio sur le territoire.

Démissions et vote pour re-former le bureau :

Renouvellement du conseil d'administration de MUZIK'APP suite aux démissions:

- Yann Hebert démissionne du poste de président pour devenir vice-président
- Guy Mounac démissionne de son poste de trésorier pour celui de président
- Thomas Chol démissionne de son poste de vice- président pour celui de trésorier.

Restent sur les mêmes postes:

- Laurence Colin au poste de secrétaire
- Céline Fournier au poste de vice-secrétaire
- Sylvie Loconte vice trésorière

Arrivée dans le CA :

- Laetitia Mathys-Blanc

Suite au vote, l'Assemblée constate qu'il y a un nouveau membre du conseil d'administration.

Le conseil d'administration compte donc 10 membres avec les membres déjà élus.

Après candidatures des nouveaux membres du conseil d'administration et remaniement des postes, l'assemblée désigne:

- Yann HEBERT au poste de vice-président avec 14 voix pour.
- Thomas CHOL au poste de trésorier
- Guy MOUNAC au poste de présidents

Les autres postes sont maintenus:

- Laurence COLIN au poste de trésorière,
- Céline FOURNIER au poste de vice- secrétaire,
- Sylvie LECONTE au poste de vice trésorière

Anne BORELLO, Jean Louis BLANCHARD , Philippe BLUTEAU et Laetitia Mathys-Blanc sont membres du CA. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts.

Il est dressé le présent procès-verbal de L'Assemblée Générale, signé par le président de séance et la secrétaire de séance,

A Apprieu le 11 octobre 2019

Signatures:

Yann HEBERT Président de séance

Céline FOURNIER Secrétaire de séance